

ASSEMBLEE DES
DIRECTEURS D'IUT

Jean-François MAZOIN
Président de l'Assemblée des Directeurs d'IUT

à

Madame la Ministre Valérie PECRESSE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche
21 rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Cachan, le 21 septembre 2010

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Le 16 septembre dernier, nous avons tenu une assemblée générale exceptionnelle pour analyser la situation des IUT.

A la suite du comité de suivi des relations IUT-Universités que vous avez présidé au mois de juillet, nous avons lancé, auprès de nos collègues, une enquête sur l'état des lieux. Cette enquête confirme une situation dont l'évolution est négative, tant sur le plan des moyens globaux que sur le plan de la capacité à gérer les IUT avec la même dynamique que par le passé. Pour ne donner que cinq indicateurs, nous pouvons noter que :

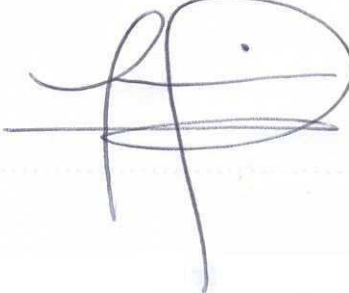
- de nouveaux IUT risquent de voir le périmètre de leur budget propre intégré restreint à l'occasion du passage aux responsabilités et compétences élargies de leur université,
- le tiers des IUT n'est pas en situation de signer un Contrat d'Objectif et de Moyens,
- la moitié n'a pas perçu de moyens spécifiques liés à l'évolution du statut des enseignants chercheurs alors que les travaux pratiques sont particulièrement nombreux en IUT,
- 20 % n'ont pas pu obtenir les données de la répartition des moyens de l'Etat qui concernent leur université malgré l'appel à la transparence que vous avez lancé à ce sujet,
- les 9 départements dont vous avez souhaité l'ouverture en 2010 ont reçu une attribution d'emploi de l'université inférieure à une unité par département. Cette tendance confirme les observations de l'an dernier.

Notre assemblée générale a apprécié le choix symbolique d'effectuer votre premier déplacement de rentrée dans un IUT. Elle vous sait gré des mesures que vous avez annoncées. Cependant, ces dernières ne permettront pas de restaurer, ou de construire lorsqu'il n'existe pas, le dialogue de gestion. Ce dialogue de gestion est bien la clé de voute de l'intégration des IUT dans chacune de leur université à laquelle nous travaillons ensemble depuis près de 30 mois maintenant. Nous en avons assuré la promotion, dès le mois de juillet 2008. Nous vous avons alerté cependant sur la nécessité de le construire et de positionner l'Etat en régulateur et garant de cette construction. Intégrer le Contrat d'Objectifs et de Moyens dans le dialogue quadriennal aurait permis de traiter en amont les difficultés et d'assurer les territoires d'un développement des IUT dans toutes les Régions. La technique du règlement au cas par cas des difficultés que vous avez choisie ne permet pas de solutionner sur le fond le positionnement et la prise en compte des IUT par leur université. Bien au contraire, elle cristallise des tensions qui ne pourront qu'accroître une distance que nous aurions tous souhaité réduire.

Faisant une nouvelle fois ces constats, notre assemblée générale a conclu que le problème posé est structurel : le positionnement institutionnel des IUT ne donne pas de garantie de construction d'un dialogue de gestion, celui-ci est laissé à la merci des situations locales. C'est pourquoi **notre assemblée générale a choisi d'engager avec les présidents d'IUT une réflexion sur un autre positionnement institutionnel des IUT dans l'architecture de l'enseignement supérieur**. Pour la première fois depuis juin 2008, nous envisageons l'idée que les IUT puissent être transformés en établissement d'enseignement supérieur. Bien sûr, des réflexions en ce sens avaient traversé notre réseau, mais à aucun moment notre assemblée n'avait choisi ce positionnement politique.

Malheureusement, l'histoire qui a été écrite au cours de ces 30 derniers mois démontre que les craintes, que nous vous avons exposées fin août 2008, sont devenues réalité : structurellement, les IUT ne sont plus en capacité de maintenir leur qualité sur tous les territoires. Nous ne pouvons nous résoudre à une telle fin et c'est pourquoi, avec détermination, nous prenons une nouvelle position. Cette décision a été prise à l'unanimité des 90 directeurs d'IUT présents. Le 22 octobre, les directeurs et présidents d'IUT ont décidé de tenir une assemblée générale commune.

Nous vous assurons, Madame la Ministre, de notre haute considération.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards. The signature is centered on the page.

Copie : Monsieur Jean-Paul VIDAL, Président de l'Union des Présidents de Conseils d'IUT